

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 2 février 2017

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 30 et 31 janvier 2017

**2017 R 5** Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole.

-----

#### Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 27 janvier 2017 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein du Syndicat mixte Autolib' et Vélib' Métropole :

Titulaires :

- Madame Marie-Pierre de LA GONTRIE
- Monsieur Christophe NAJDOVSKI

Suppléants :

- Madame Catherine BARATTI-ELBAZ
- Monsieur Claude DARGENT

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO